



SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 16 JANVIER 2024

Délibération N°09/ 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE SEIZE JANVIER
A DIX HUIT HEURES TRENTE

Le conseil municipal de la ville d'AIX LES BAINS, dûment convoqué le 9 janvier 2024, s'est réuni, au centre culturel et des congrès André Grosjean pour des raisons de sécurité sanitaire, sous la présidence de **Renaud BERETTI, maire.**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	: 35
Présents	: 23
Votants	: 30

ETAIENT PRESENTS

Renaud BERETTI, Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Michel FRUGIER, Isabelle MOREAUX-JOUANNET, Thibaut GUIGUE, Sophie PETIT-GUILLAUME, Christèle ANCIAUX, Nicolas VAIRYO, Nicolas POILLEUX, Michelle BRAUER, Christophe MOIROUD, Esther POTIN, Claudie FRAYSSE, Céline NOEL-LARDIN, Nicole MONTANT-DERENTY, Pierre-Louis BALTHAZARD, Marietou CAMPANELLA, André GRANGER, Valérie VIOLLAND, Christian PELLETIER, Daniel CARDE, Martine PEGAZ-HECTOR et André GIMENEZ.

ETAIENT EXCUSES

Jean-Marc VIAL (a donné pouvoir pour la séance à Christèle ANCIAUX), Karine DUBOUCHET (a donné pouvoir pour la séance à Renaud BERETTI), Lucie DAL-PALU, Philippe LAURENT, Alain MOUGNIOTTE (a donné pouvoir pour la séance à Marie-Pierre MONTORO-SADOUX), Philippe OBISSIER (a donné pouvoir pour la séance à Sophie PETIT-GUILLAUME), Amélie DARLOT-GOSSELIN (a donné pouvoir pour la séance à Isabelle MOREAUX-JOUANNET), Jérôme DARVEY (à donné pouvoir pour la séance à Nicolas VAIRYO), Hadji HALIFA, Marina FERRARI, France BRUYERE et Gilles CAMUS (a donné pouvoir pour la séance à Christian PELLETIER).

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas POILLEUX

09. AFFAIRES FINANCIÈRES

Débat d'Orientation Budgétaire 2024 Ville et ses budgets annexes

Marie-Pierre MONTORO-SADOUX est rapporteur de l'exposé ci-dessous.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1, D.2312-3 et R. 2313-8,

VU l'examen de la question par la commission n°1 du 9 janvier 2024,

VU le Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 joint à la présente délibération,

CONSIDÉRANT qu'aux termes des articles du Code Général des Collectivités Territoriales dans les communes de plus de 3.500 habitants, un débat a lieu en séance du conseil municipal sur les orientations budgétaires de la Ville d'Aix-les-Bains et des budgets annexes : activités touristiques et parking, dans un délai de deux mois avant le vote du budget 2024,

Après avoir entendu la présentation par madame Montoro-Sadoux sur les orientations budgétaires pour l'année 2024 et en avoir débattu,

Après en avoir débattu, le Conseil municipal à l'unanimité avec 30 voix POUR :

- **PREND** acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2024,

POUR EXTRAIT CONFORME

Renaud BERETTI
Maire d'Aix-les-Bains

Transmis le : 22.01.2024
Publié sur le site de la commune le : 26.01.2024
Exécutoire le : 26.01.2024



Le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) sera mis à disposition du public, selon les conditions réglementaires, sur le site internet de la Ville d'Aix-les-Bains et consultable en mairie dans un délai de 15 jours après le vote.

« Le Maire certifie le caractère
exécutoire du présent acte à la
date du 24.01.2024 »

Par délégation du maire,
Gilles MOCELLIN
Directeur général des services
Administration Générale et Gestion du patrimoine

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération 09 - Débat d'Orientation budgétaire 2024 - Ville et ses budgets annexes

Date de décision: 16/01/2024

Date de réception de l'accusé 22/01/2024
de réception :

Numéro de l'acte : 16012024_09

Identifiant unique de l'acte : 073-217300086-20240116-16012024_09-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .2 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Budget primitif

Débat d'orientations budgétaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DCM09 DOB.doc (99_DE-073-217300086-20240116-16012024_09-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : DCM09 AAA_FB23_090 ROB officiel version 3 - 05-01 version finale.pdf
(21_DO-073-217300086-20240116-16012024_09-DE-1-1_2.pdf)
ROB